
Hiroshima, Nagasaki : plus jamais ça !

Le 6 août 1945, il y a 80 ans, les États-Unis ont utilisé l'arme nucléaire pour la première fois de l'histoire sur Hiroshima. Elle sera suivie le 9 août par le bombardement de Nagasaki. Le monde découvrait l'horreur de l'arme atomique : plus de 250 000 victimes, 313 000 personnes irradiées . Pendant de longues années les « Hibakusha », les survivants, développeront des cancers, des leucémies, des enfants naîtront avec des malformations.

On aurait pu croire que l'humanité avait compris l'horreur d'une telle arme. Hélas, il n'en est rien, et la menace de l'anéantissement de l'espèce humaine en raison d'un conflit nucléaire est plus que jamais à prendre en compte, que ce soit un « accident » ou un usage volontaire.

L'arme nucléaire n'apporte pas la paix, l'histoire le prouve : il n'y a jamais eu autant de pays impliqués dans des conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (plus de 40 conflits mondiaux). La dissuasion, loin de nous protéger, est en réalité un danger : une réponse atomique à un accident est toujours possible comme le prouvent de nombreux exemples :

- À Goldsboro en 1961, deux ogives thermonucléaires (de 250 fois la puissance de celle utilisée à Hiroshima) sont tombés heureusement sans exploser ;
- Le 15 septembre 1980 à Grand Forks, aux États-Unis, un incendie s'est déclaré dans un réacteur d'un bombardier. C'est la direction du vent qui a permis d'éviter une explosion nucléaire dont les conséquences auraient été pires que Tchernobyl ;
- Le 26 septembre 1983, une défaillance du système de contrôle s'est produite. Seule la désobéissance du militaire chargé du contrôle (il a attendu 8 minutes avant d'avertir son supérieur, ce qui a permis de s'apercevoir qu'il s'agissait d'une fausse alerte) a évité la catastrophe.

Entre 1961 et 1981, il y a eu aux États-Unis 25 défaillances techniques qui auraient pu conduire à l'irréparable.

Le 7 juillet 2017, les Nations Unies ont adopté le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), qui est entré en vigueur le 22 janvier 2021 suite à la ratification par un minimum de 50 États. Ce traité, qui rend les armes nucléaires illégales et entraîne de nouvelles obligations (assistance aux victimes, réhabilitation des zones d'essai...), complète les autres traités internationaux (Traité de non-prolifération, Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires).

La première réunion des États parties s'est tenue en juillet 2022 à Vienne, sa troisième réunion s'est tenue du 2 au 5 mars 2025, au siège des Nations unies à New York. Mais la France a refusé de participer aux négociations de 2017 à l'ONU et rejette le traité. Elle a également refusé d'assister aux réunions même en tant qu'observateur. Pourtant, 76 % des Français sont favorables à la signature du TIAN.

Le MRAP, qui s'était réjoui de l'attribution du prix Nobel de la Paix 2017 à l'ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear) puis en 2024 à Nihon Hidankyo, organisation japonaise des survivants des bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki continuera le combat pour l'abolition des armes nucléaires et pour la paix, notamment pour le désarmement unilatéral de la France.

Bureau National du MRAP, le 5 août 2025